

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

NOM DU FONDS DE DOTATION (FFIÉÉO^[1])

FONDS JEAN-HERBIET

INTRODUCTION

Le fonds a été établi en 1999 par Théâtre Action.

Jean Herbiet était un fier patron du Théâtre Action jusqu'à sa mort en mars 2008 et ce fonds reflète son engagement pour le théâtre francophone au Canada. Né en Belgique, M. Herbiet devient le directeur artistique pour le théâtre français au Centre national des arts en 1971. Il a été professeur à l'Université d'Ottawa pendant 30 ans et a partagé ses connaissances avec des étudiants et étudiantes de tous âges. Connus pour ses talents comme acteur, comédien, directeur et metteur en scène, sa mémoire et sa réputation seront perpétuées à travers ce fonds de bourse.

Fondé en 1972 par un groupe de comédiens et de comédiennes qui croyait à l'essor du théâtre français en Ontario, Théâtre Action oeuvre au développement et à la promotion de la communauté théâtrale franco-ontarienne. Parce qu'il est l'un des leviers essentiels au développement de la société franco-ontarienne, Théâtre Action vise à établir, par ses interventions, des conditions propices au maintien et à la croissance d'une communauté théâtrale active. Théâtre Action travaille en collaboration avec les compagnies professionnelles, les pigistes, les troupes communautaires et en milieu scolaire, afin de répondre à leurs besoins.

Les donateurs remercient l'Association des anciens et le gouvernement de l'Ontario pour leur contribution à ce fonds de bourse dans le cadre du programme de fonds de jumelage.

OBJECTIF DU FONDS

Fournir de l'aide financière à des étudiants et étudiantes de l'Ontario, inscrits à un programme de premier ou deuxième cycle en français au Département de théâtre de l'Université d'Ottawa, dont les études pourraient être compromises autrement.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Critères d'admissibilité

La personne candidate doit :

1. être citoyenne canadienne, résidente permanente ou personne à statut protégé/réfugié;
2. être admise ou inscrite à temps plein à un programme de premier ou deuxième cycle en français au Département de théâtre de l'Université d'Ottawa;
3. être résidente de l'Ontario, selon les règlements du RAFÉO^[2] ; et
4. démontrer un besoin d'aide financière, d'après les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa.

Montant de la bourse: Variable

Nombre de bourses: Variable

Fréquence de la bourse: Annuelle

Niveau de la bourse: 1 cycle et 2 cycle

Personne-ressource: Service de l'aide financière et des bourses

Échéance: 31 octobre

Demande

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible une fois connecté au portail uoZone, et doit comprendre le Questionnaire financier.

NOTE

Afin d'être considéré pour cette bourse, vous devez faire demande à partir des Bourses avec besoin financier - Faculté des arts (99928).

^[1] FFIÉEO: Fonds fiduciaire aux étudiants et étudiantes de l'Ontario

^[2] RAFÉO: Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario